Trophée ECOTOP

Delpeyrat récompensé

La société Delpeyrat Montagne Noire, spécialisée sur le marché de la salaison, a reçu le 25 novembre dernier un trophée ECOTOP pour sa démarche environnementale. Créés en 2005 sous l'impulsion d'Eco-Emballages, les trophées ECOTOP récompensent des entreprises ayant mené un projet en faveur de la réduction de l'impact environnemental de leurs emballages.

Considérant le conditionnement comme une priorité, Delpeyrat a revisité tous les niveaux d'emballages de ses produits. Avec pour résultat, une réduction des impacts environnementaux : soit 195 tonnes d'emballages en moins, dont 48 tonnes de plastique et 147 tonnes de carton. *« Au total, ce sont 18 camions en moins sur les routes par an, des économies financières, une simplification du travail (diminution du nombre de références à gérer et des risques d'erreur) »* a souligné l'entreprise.
Un exemple à suivre.

Groupe de travail QSE

Nouveautés 2010

La formule a fait ses preuves.
Le groupe de travail Qualité Sécurité Environnement est un groupe d'échanges et d'informations gratuit, animé par les CCI du Tarn.
Nouveauté 2010 : la fusion des groupes de Castres et d'Albi, permettant ainsi l'organisation de 6 réunions par an.
En contrepoint, la lettre QSE réalisée avec l'ensemble du réseau des CCI de Midi-Pyrénées propose aux entreprises de prendre connaissance gratuitement de l'actualité, de la réglementation et des principales manifestations organisées sur ces thématiques en région.

Le bilan carbone, un outil pour quoi faire ?

En décembre dernier, les CCI du Tarn organisaient, en collaboration avec l'ADEME et le cabinet d'étude Artifex, une réunion sur le thème du Bilan Carbone, un outil d'aide à la décision et à l'action encore mal connu.

Qu'est-ce qu'un bilan carbone ?

C'est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation (entreprise, administration, collectivité...) qui permet d'établir des outils pratiques pour réduire ses émissions, lutter contre le changement climatique, et in fine diminuer le coût de ses factures énergétiques.

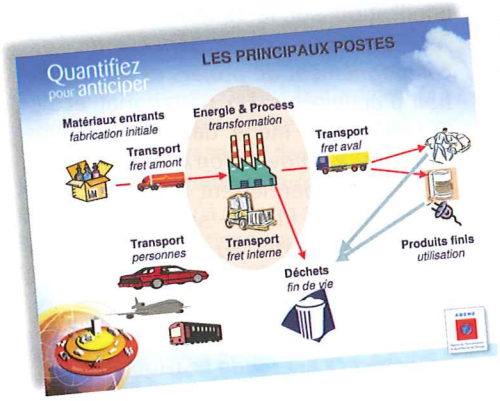

Qui peut réaliser un bilan carbone ?

Pour réaliser son bilan carbone, l'entreprise doit faire appel à un prestataire formé à la « méthode bilan carbone® », délivrée par l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie (Ademe). Cet intervenant va mesurer l'impact direct et indirect de chaque poste d'émission, en les mesurant en tonnes équivalent CO^2.

A quoi sert un bilan carbone ?

Le bilan carbone n'est que la première étape de la démarche environnementale d'une entreprise. Ce diagnostic permet de mettre en place des actions ciblées. Comme le précise l'ADEME, ces émissions émanent de l'électricité achetée, des moyens de transport utilisés par les salariés, des transports générés par l'acheminement des fournitures ou des productions de l'entreprise, de la construction des bâtiments de l'entreprise, ou la finalisation des déchets engendrés.

Combien coûte un bilan carbone ?

Le prix d'un bilan carbone varie en fonction de la taille et de la nature de l'activité étudiée, de la durée de l'enquête et du prestataire retenu mais il est plafonné à 50 000 euros. L'Ademe aide financièrement les sociétés et les collectivités qui s'engagent à réaliser leur bilan carbone. Pour une entreprise, le montant de l'aide apportée est de : 50 % maxi du coût de la prestation pour les grandes entreprises, 60 % maxi pour les entreprises moyennes, 70 % maxi pour les petites entreprises.

• ***Contacts CCI :***
Castres-Mazamet,
Valérie Vinay, 05 63 51 47 27
Albi, Christel Casenave, 05 63 43 35 23
Ademe : www2.ademe.fr

Déchets toxiques :

une collecte fructueuse

En 2007 et 2008, la collecte avait permis de récupérer près de 10 tonnes de déchets. Du 7 au 18 décembre 2009, une nouvelle campagne de collecte de déchets dangereux a été organisée auprès des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers du Tarn. Une opération pilote en Midi-Pyrénées, coordonnée par les CCI du Tarn. Trois tonnes de déchets ont ainsi pu être récoltées (590 kg de flexibles, 94 kg d'aérosols, 2084 kg de filtres à huile et 241 kg de matériels souillés). L'opération sera reconduite en 2010.

Contacts CCI :
Castres-Mazamet, Valérie Vinay, 05 63 51 47 27
Albi, Christel Casenave, 05 63 43 35 23